



URGENCE SALARIALE DANS LA FONCTION PUBLIQUE : LES ORGANISATIONS SYNDICALES DE CHARENTE APPELLENT A LA GREVE LE 19 MARS

Les organisations syndicales de la Fonction publique de Charente CGT, CFDT, FO, UNSA, FSU, Solidaires constatent et condamnent l'absence de toute perspective de mesures générales d'augmentation des rémunérations dans la Fonction publique dans un contexte d'inflation encore très soutenue. Il est urgent d'ouvrir sans délai des négociations pour améliorer les carrières et prendre des mesures générales pour les salaires, notamment en revalorisant le point d'indice, dans une situation d'effondrement du niveau des rémunérations des agent·es publics.

Loin de répondre sur la question des rémunérations et des conditions de travail, le président de la République a réaffirmé la mise en perspective d'une loi, qu'il qualifie « d'historique », pour la fonction publique visant selon lui à mieux reconnaître le « mérite ».

Quelques semaines plus tard, il ajoute un plan de 10 milliards d'économies pour les ministères et les agent·es qui mettent en œuvre les politiques publiques. Les organisations syndicales dénoncent ces décisions, tant sur le fond que sur la forme. Les agent·es ne sont pas dans l'attente du « mérite » mais d'une rémunération qui leur permette de vivre dignement de leur travail et qui soit prise en compte pour le calcul de leurs pensions. Elles et ils sont aussi dans l'attente des moyens pour accomplir les missions qui sont les leurs dans de bonnes conditions, y compris dans l'intérêt des usagers·ères.

De fait, les organisations syndicales de la Fonction publique de Charente CGT, CFDT, FO, UNSA, FSU, Solidaires exigent :

- Une véritable augmentation des salaires, par le biais de la hausse du point d'indice à 6€.
- L'amélioration des carrières, notamment par la revalorisation des grilles indiciaires.
- L'abandon de toute idée de rémunération au mérite.
- L'arrêt des suppressions d'emplois.
- Le maintien de tous les services publics sur l'ensemble du territoire et la réimplantation de ceux qui ont été supprimés.
- Le plan de titularisation pour le personnel contractuel.

Pour mettre un terme à la spirale de stigmatisation et de dévalorisation de l'ensemble des personnels de la fonction publique et refuser de subir une année blanche en matière salariale :

TOUS ENSEMBLE MOBILISONS NOUS POUR GAGNER

MARDI 19 MARS

14h Cité Administrative à Angoulême